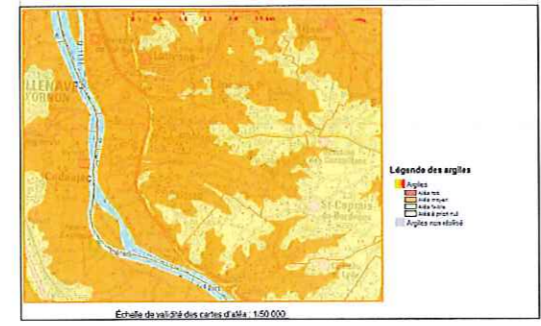




- Légende**
- Zones UA : lots anciens divers
 - Secteur UA : secteur de la zone urbaine UA soumis à règles de centre
 - Zones UB : extensions urbaines
 - Secteur UB : secteur de la zone urbaine UB soumis à règles de centre
 - Zones UC : zones urbaines moins denses
 - Zone UE : zone urbaine regroupant les équipements
 - Secteur UE : secteur de la zone urbaine UE soumis à règles de centre
 - Zone UA : zone d'activités commerciales
 - Zone UA : zone d'activités industrielles et artisanales
 - Zones 1AU : zones à urbanisme prioritaire définies en fonction de la forme urbaine 1AUa, 1AUb et 1AUc
 - Zones 1AUa : zones à urbanisme prioritaire d'équipement hospitalier
 - Zone A : zone agricole
 - Secteur Aa : secteur de la zone agricole soumis à règles de centre
 - Secteur Ab : secteur de gestion des habitations de la zone agricole
 - Zone N : zone naturelle
 - Secteur Na : secteur de la zone naturelle soumis à règles de centre
 - Secteur Nb : secteur protégé de la zone naturelle, permis de construire
 - Secteur Nc : secteur de gestion des habitations de la zone naturelle et en particulier le remplissage des dunes creuses
 - Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés pour usage public, installation d'risle général, espace vert, aire d'exposition public, aires, ou voie publique à large
 - 1 Numéro d'opération
 - 1 Périmètre des carrières souterraines
 - 1 Période de la zone frontalière qui renvoie au Plan de Prévision des risques d'inondation (PPRI) et à son règlement annexé au présent PLU.
 - 1 Zone de prescriptions d'acoustique située au voisinage des infrastructures de transport ferroviaires, aériennes ou maritimes
- ÉLÉMENTS PROTÉGÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L.103-6-7 DU CODE DE L'URBANISME**
- Éléments boisés à protéger (parc, arbres...)
 - Mur de périmètre à préserver

Liste des emplacements réservés

N° des opérations	Désignation des opérations	Bénéficiaires	Surfaces approximatives
1	Élargissement et aménagement de la VC n°9 chemin de la Charasse	Commune	1182 m ²
2	Création d'une arce de voie piétonne de desserrement de la zone 1AU de Labry, au bord de l'axe de retournement de la rue Olivier Dumas	Commune	203 m ²
3	Élargissement et aménagement du Chemin de Laprange pour permettre le passage du réseau piédon	Commune	815 m ²
4	Aménagement du carrefour entre la RD14 et la VC de Sixans	Commune	560 m ²
5	Élargissement de la RD280 depuis Dem'Ac jusqu'à la limite avec Saint-Caprais	Département	3088 m ²
6	Aménagement du carrefour entre la RD14 et la VC n°3 chemin de Fontaine	Commune	206 m ²
7	Aménagement du carrefour entre la RD14E1 et le chemin de Tilgout au lieu dit 'Nigrot'	Commune	871 m ²
8	Élargissement et aménagement de la RD1E1	Commune	509 m ²
9	Élargissement et sécurisation de la RD14E1 au lieu dit 'Nigrot'	Commune	641 m ²
10	Élargissement du chemin de Pasquier	Commune	1258 m ²
11	Élargissement du chemin de Canal à Durcicou	Commune	833 m ²
12	Élargissement et rectification de la RD14	Département	5732 m ²
13	Création d'un nouveau cimetière et de son stationnement	Commune	8450 m ²
14	Élargissement et aménagement du Chemin des Monts	Commune	365 m ²
15	Création d'une nouvelle voie de division entre la RD10 et la RD 14 à Bellevue	Département	3600m ²
16	Aménagement et sécurisation du carrefour entre la RD10 et le chemin de Cahaire	Département	1591m ²
17	Aménagement du carrefour entre la RD14 et le chemin du Bourplessis	Commune	493 m ²
18	Aménagement d'une pompe de relèvement puis d'une station d'épuration chemin de Tilgout au niveau du pont sur le Néogre	Commune	592m ²
19	Élargissement du chemin de Mugron à Meynac	Commune	959m ²



COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC

DECLARATION DE PROJET ET MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4.4 PLAN DE ZONAGE (Planche Partie Sud)

Echelle : 1:2 500ème

CAMBLANES ET MEYNAC

ENQUETE PUBLIQUE du 15/10/2018 au 16/11/2018

PLU mis en compatibilité par délibération du Conseil Municipal LE : 28 Janvier 2019

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal : Le 24 Juin 2019

Il peut être annexé à la délibération du 28.01.2019

Le Maire, Jean Philippe GUILLEMOT

Architectes D.P.L.G.

Urbanistes D.E.S.S.

Paysagistes D.P.L.G.

38 rue de Sixans
33 303 BORDAUX
Tel : 05 58 29 19 10
Email: contact@camblanes-et-meynac.fr